

# Le feu reprend à l'ouest de Correns

VAR

**Annoncé fixé mardi soir, le feu du Gros Bessillon a connu une reprise à l'ouest de Correns, vendredi.**

**Le feu a parcouru 1 000 hectares.**

**2 500 personnes ont été évacuées à Montfort-sur-Argens, Correns, Châteauevert et au Val.**

Le feu n'est pas encore maîtrisé et la prudence reste de mise. La mise en garde des autorités, au moment d'annoncer que l'incendie du massif du Gros Bessillon était fixé, mardi en fin de journée, alors que 4 500 hectares avaient été parcourus par les flammes, s'est révélée plus qu'un simple principe de précaution.

Une reprise du feu a effectivement eu lieu, vendredi après-midi, peu avant 14h, à l'ouest de

la commune de Correns, « attisée par un Mistral violent, avec des sautes de feu en direction de Montfort-sur-Argens », annonçait la préfecture du Var. « Nous avions anticipé une journée à risque avec un mistral menaçant et des rafales à près de 40 km/h, la sécheresse et des températures caniculaires, avoisinant les 40 degrés », déclarait le préfet du Var, Simon Babre, lors d'un point presse en début de soirée.

Un avion avait ainsi été déployé « en guet aérien armé, pour survoler le Var en permanence et détecter toute fumée suspecte afin de pouvoir rapidement agir avec du retardant et de l'eau », précisait-il. C'est ce dispositif qui a permis de repérer la reprise.

## Les accès coupés

Deux Canadair étaient restés prépositionnés à l'aéroport de Hyères et ont pu être mobilisés rapidement, aux côtés de 250 sapeurs-pompiers et 4 hélicoptères bombardiers d'eau. Des moyens vite renforcés (700 pompiers, 6 hélicoptères



Le feu s'est déclaré vers 13h30, attisé par un Mistral violent, dont la direction changeante a posé problème aux sapeurs-pompiers. La journée de ce samedi s'annonce également à risque. PHOTO PREVCAT

bombardiers d'eau, 8 Canadair, 2 avions Dash, 40 gendarmes), en plus des forces disposées sur l'autre flanc du feu, plus au nord, en passe d'être maîtrisé.

Le camping du Grand Jardin, à Correns, et plusieurs quartiers de Montfort-sur-Argens ont été évacués en début d'après-midi. Mais face à la progression de l'incendie, sous l'effet d'un vent qui ne cessait de changer de direction, d'autres quartiers de Montfort, de Correns, du Val, ainsi que l'ensemble du village de Châteauevert ont été évacués, soit un total de 2 500 personnes. Plusieurs axes routiers ont aus-

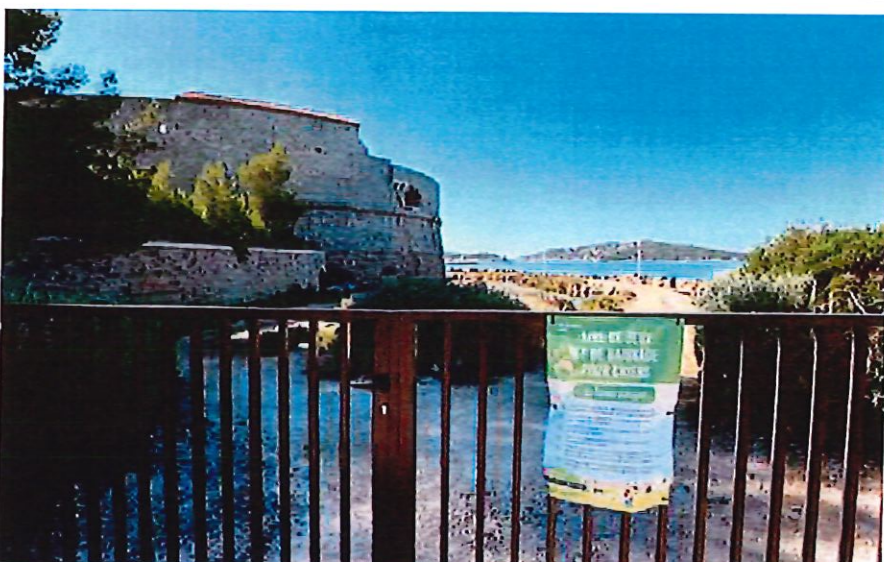
si été fermés pour faciliter la circulation des pompiers.

L'incendie a parcouru 1 000 hectares, en plus des 4 500 déjà parcourus depuis le début de l'incendie, portant le total à 5 500. Correns s'est retrouvé « complètement isolé, l'incendie ayant dévalé les pentes, coupant tout accès au village », ajoutait le préfet, qui considérait toutefois la situation comme « rassurante », les axes routiers étant en voie de rétablissement.

« On est maintenant sur la défense de points sensibles et quand la situation sera stabilisée, on essaiera de regagner le feu, en re-

mettant des engins autour du périmètre pour le tenir », détaillait le directeur départemental du Sdis 83, Éric Grohin, qui annonçait une accalmie du vent et une hausse de l'humidité, favorables à cette entreprise. Avant un retour de conditions défavorables ce samedi, entre vent, chaleur et sécheresse. Un arrêté préfectoral a été pris pour interdire le transport de carburant et de briquets de type allume-gaz sur tout le département, de vendredi à lundi, 8h. L'accès à tous les massifs forestiers du Var est interdit ce samedi.

Adam Benhammouda



## TOULON. Inauguration d'une caniplage à Pipady

Judi s'est tenue l'inauguration de la caniplage de Pipady, la deuxième de la ville après celle déjà existante à l'anse Tabarly, au Mourillon. Entièrement clôturée pour sécuriser les animaux et séparer les usages, bordée par une eau testée et certifiée sans cyanobactérie, cet espace de 2 000 m² permet aux chiens d'évoluer en totale liberté. Une signalétique bidirectionnelle claire est ainsi mise en place : baigneurs et visiteurs sont invités à se diriger vers la gauche, tandis que nos amis à quatre pattes disposent de leur propre couloir à droite. « Le lieu se prêtait à une telle réalisation », indique Josée Massi, maire de Toulon. Les travaux ont été relativement simples et rapides à mettre en place. Cette caniplage permet d'accueillir des animaux de toute taille et comme au Mourillon, il y a un parking pour se garer. » Ad.B. PHOTO VILLE DE TOULON

**ANNONCES LÉGALES**  
RÉGULIÈREMENT PUBLIÉES PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

**VAR**  
Tél. 04 91 57 75 74  
annonceslegales@lamarseillaise.fr

## COMMUNE DE SAINTE ANASTASIE SUR ISSOLE

### ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME 2ème PARUTION

Par arrêté du 30 juin 2026, M le Maire de Sainte Anastasie sur Issole a ordonné l'enquête publique sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La modification porte sur l'ouverture à l'urbanisation de la parcelle cadastrée OC 209 d'une superficie de 5252 m² en Vue du renforcement de l'hébergement touristique sur le secteur Jausseran/Vidresse.

L'enquête publique se déroulera à la mairie du lundi 27 juillet 2026 au vendredi 28 août 2026 inclus aux heures habituelles d'ouverture de la mairie. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Sainte Anastasie sur Issole.

Les informations et pièces relatives à l'enquête publique seront disponibles sur le site internet de la commune : [www.sainte-anastasie-sur-issole.fr](http://www.sainte-anastasie-sur-issole.fr)

Les contributions pourront être transmises via l'adresse mail suivante : [enquetePublique@sainte-anastasie-sur-issole.fr](mailto:enquetePublique@sainte-anastasie-sur-issole.fr)

Le Commissaire Enquêteur recevra le public en mairie de Sainte Anastasie sur Issole aux jours et heures suivants :

- le lundi 27 juillet 2026 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (début de l'enquête),
- le mardi 04 août 2026 de 13h30 à 16h30,
- le mercredi 12 août 2026 de 9h00 à 12h00,
- le jeudi 20 août 2026 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,
- le vendredi 28 août 2026 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (fin de l'enquête)

L'avis d'enquête publique est consultable en mairie, sur tous les lieux habituels d'affichage, et sur le site internet de la commune.

Le Maire  
Frédéric Toussaint

2026.10.10.0